

## Les rencontres avec les différents candidats aux élections législatives ont eu lieu courant mai 2017.

Malheureusement la CAPEB74 n'a pas pu rencontrer l'ensemble des candidats.

- Le 5 mai 2017, Sophie DION, candidate sortante LR pour la 6<sup>ème</sup> circonscription
- Le 9 mai 2017, Lionel TARDY, candidat sortant LR pour la 2<sup>ème</sup> circonscription
- Le 11 mai 2017, Anne FAVRELLE, candidate PS pour la 4<sup>ème</sup> circonscription
- Le 15 mai 2017, Jean-Baptiste BAUD, candidat PS pour la 5<sup>ème</sup> circonscription
- Le 16 mai 2017, Virginie DUBY-MULLER, candidate sortante LR pour la 4<sup>ème</sup> circonscription
- Le 24 mai 2017, Patricia MAHUT, candidate LR, pour la 5<sup>ème</sup> circonscription
- Le 29 mai 2017, Christophe PONCET, candidat PS pour la 1<sup>ère</sup> circonscription
- Le 1<sup>er</sup> juin 2017, Guillaume GIBOUIN, candidat La République en marche, pour la 3<sup>ème</sup> circonscription
- Le 1<sup>er</sup> juin 2017, Jean-Philippe DEPREGZ, candidat divers droite pour la 3<sup>ème</sup> circonscription

Plusieurs questions ont été posées aux candidats. La première concernait **le compte pénibilité**. Lionel TARDY, Patricia MAHUT et Sophie DION souhaitent sa suppression dans sa forme actuelle. Jean-Philippe DEPREGZ est favorable à un système identique pour tous, donc non favorable à l'instauration du compte pénibilité.

En partant du constat que les métiers du bâtiment sont des métiers difficiles, Anne FAVRELLE pense qu'il convient de faire quelque chose mais elle a conscience que sa mise en place peut être complexe pour une petite entreprise. Elle préconise donc la révision du compte pénibilité.

La suppression du **prélèvement à la source** est souhaitée par Lionel TARDY ainsi que par Virginie DUBY MULLER et Patricia MAHUT, en tout cas dans sa forme actuelle. Anne FAVRELLE est plutôt partisane de son maintien en s'assurant que cela se passe aussi bien que dans les pays voisins notamment la Suisse. Christophe PONCET est pour sa mise en place dans la mesure où il est plébiscité par les français.

**Concernant la TVA**, Lionel TARDY nous rappelle que Les Républicains (LR) souhaite un taux normal à 22 % (au lieu de 20% actuellement) mais il n'y aurait pas de changement par ailleurs (taux intermédiaire et taux réduit). Patricia MAHUT souhaite une simplification.

Lionel TARDY, Anne FAVRELLE, Virginie DUBY MULLER, Patricia MAHUT, Christophe PONCET ainsi que Sophie DION prônent une remise en cause complète de la **Directive « travailleurs détachés »**. Guillaume GIBOUIN préconise sa réforme et Jean-Philippe DEPREGZ sa suppression.

Concernant le **régime de la micro-entreprise**, ce régime est vu par Lionel TARDY, Patricia MAHUT comme un régime qui facilite la création d'entreprises par conséquent un bon régime de démarrage. Même si pour Patricia MAHUT il n'est pas vraiment adapté aux entreprises du bâtiment. Pour Virginie DUBY-MULLER et Christophe PONCET cela doit rester un tremplin. Le régime de la micro-entreprise devrait être limité dans le temps pour Guillaume GIBOUIN. Anne FAVRELLE est pour une réforme totale du système : un seul statut. Jean-Philippe DEPREGZ n'envisage pas sa remise en cause.

Lionel TARDY, Virginie DUBY MULLER, Patricia MAHUT et Sophie DION sont pour le **maintien du CICE** dans sa forme actuelle. Le CICE devrait permettre de faire baisser immédiatement les charges d'après Guillaume GIBOUIN. Pour Jean-Philippe DEPREGZ, le CICE devrait être réservé aux petites entreprises. Les allègements des charges des entreprises devraient, d'après lui, être réservés aux entreprises françaises ou aux entreprises qui investissent en France.

Lionel TARDY, Anne FAVRELLE, Virginie DUBY MULLER, Christophe PONCET et Sophie DION soutiennent le principe de **l'allotissement dans le cadre des marchés publics**. L'allotissement (c'est-à-dire le fait de fractionner un marché en plusieurs sous-ensembles appelés "lots" susceptibles d'être attribués séparément et de donner lieu, chacun, à l'établissement d'un marché distinct) permet aux artisans et petites entreprises du bâtiment d'accéder aux marchés publics.

Patricia MAHUT préconise la création d'acheteurs publics pour mieux analyser les offres et éviter les offres anormalement basses.

*Il s'agit d'un résumé des échanges qui ont eu lieu avec les administrateurs CAPEB74, nous vous conseillons donc de vous reporter au programme de chacun.*

*Pour rappel :*

*1<sup>re</sup> circonscription : Annecy-Nord-Ouest, Annecy-le-Vieux, Rumilly, Thorens-Glières*

*2<sup>e</sup> circonscription : Alby-sur-Chéran, Annecy-Centre, Annecy-Nord-Est, Faverges, Seynod, Thônes.*

*3<sup>e</sup> circonscription : Bonneville, La Roche-sur-Foron*

*4<sup>e</sup> circonscription : Annemasse-Nord, Annemasse-Sud, Frangy, Saint-Julien-en-Genevois, Seyssel*

*5<sup>e</sup> circonscription : Sciez, Evian-les-Bains, Thonon-les-Bains*

*6<sup>e</sup> circonscription : Chamonix-Mont-Blanc, Cluses, Saint-Gervais-les-Bains, Sallanches, Samoëns, Scionzier, Taninges*